

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 82 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 11 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 3</i>
---	--	---

Date de convocation : 6 avril 2021

Vote(s) pour : 81  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 12 avril 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.  
Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-04-12-CC-3 :

**Situation de l'Université de Lorraine sur le territoire métropolitain.**

Rapporteur : Monsieur Marc SCIAMANNA

La fusion des quatre universités de Lorraine trouve son origine dans la nécessité de présenter une candidature commune dans le cadre du Plan Campus initié par le Gouvernement.

La création de l'Université de Lorraine en 2012, issue de ce processus, devait répondre également à d'autres défis majeurs pour une attractivité confortée des différents sites.

Au-delà de la concurrence que se livrent les territoires dans le Grand Est comme en France, ce nouvel établissement devait ainsi optimiser la formation et la recherche ainsi que relever le défi de l'innovation dans un développement équilibré de l'ensemble de ses campus.

En 2012, Metz et Nancy devaient donc se retrouver autour d'un destin universitaire partagé associant les territoires et les autres composantes telles que les Ecoles d'ingénieurs.

Or, le rapport présenté met en évidence un certain nombre de déséquilibres qui se sont aggravés depuis 2012 et qui interrogent sur l'impact réel de la création de l'Université de Lorraine sur les campus messins.

L'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et la Vie étudiante représentent pour le territoire métropolitain les axes essentiels de son développement et pour ce faire, il est fondamental d'initier le changement dès à présent par des propositions d'actions concrètes concernant respectivement l'Université de Lorraine et Metz Métropole.

### **Concernant l'Université de Lorraine, il est proposé de :**

1. Mettre en place le comité d'orientation du projet "Lorraine Université d'Excellence" (LUE) ainsi que le comité de suivi territorial, avec une représentation de Metz Métropole et du Département de la Moselle ;
2. Revoir la politique de répartition des crédits de la recherche à l'initiative de l'établissement, en faveur d'une répartition proportionnelle au potentiel de recherche au sein des sites messins ;

3. Faire évoluer l'animation des pôles scientifiques et la composition des conseils des pôles scientifiques afin d'assurer une représentation plus équilibrée des enseignants-chercheurs de la Métropole messine ;
4. Faire évoluer l'offre de formation, notamment en s'appuyant sur les formations courtes, formations professionnalisantes, formations d'écoles d'ingénieurs, les nouvelles filières d'excellence, et généraliser la possibilité d'une double licence, afin de renforcer la dynamique étudiante sur les sites messins ;
5. Développer sur les campus messins pour se différencier et attirer de nouveaux étudiants, des formations spécifiques telles que le franco-allemand, des relations privilégiées avec l'Université du Luxembourg mais aussi des formations d'excellence autour de thématiques socles (matériaux et procédés...) et de thématiques émergentes telles que le numérique, la logistique, la photonique, l'intelligence artificielle et la transition énergétique ;
6. Contribuer à un schéma global d'aménagement sur nos campus universitaires, en partenariat avec Metz Métropole.

**Concernant Metz Métropole, il est proposé d' :**

1. Inscrire dans la Convention annuelle d'objectifs et de moyens entre Metz Métropole et l'Université de Lorraine, la nécessité d'un suivi d'indicateurs territoriaux et exprimer dans cette convention les attentes de Metz Métropole quant à la dynamique territoriale ;
2. Élargir l'étude de l'impact territorial de l'Université de Lorraine aux autres sites de l'Université, hors sites de Metz Métropole, et notamment dans les agglomérations d'implantation d'IUT, dans le cadre d'une étude portée au sein du Sillon Lorrain ;
3. Articuler la dynamique territoriale au sein de l'Université de Lorraine avec l'évolution du potentiel de formation et de recherche, en adéquation avec la demande et avec les opportunités à Metz Métropole et en Lorraine Nord ; dans le cadre d'Assises de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante.

**Par cette motion, il est demandé à l'Assemblée métropolitaine d'adopter ces propositions visant à conforter les campus messins autour d'un Enseignement Supérieur de qualité, une Recherche performante, une Innovation entrepreneuriale ainsi qu'une Vie étudiante attractive.**

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 avril 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine	<b>Excusé et donne pouvoir à Pierre FACHOT</b>	Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour
BOHR	Timothée	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Julien VICK</i>	Pour
BORI	Danielle	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
BOUVET	Xavier	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Hanifa GUERMITI</i>	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz	<b>est représenté par Rose Marie MEIXEIRA (absente)</b>	
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Martine NICOLAS</b>	Pour
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DAP	Laurent	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Guy REISS</i>	Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
DUMONT	Michel	Féy		Pour
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour
FACHOT	Pierre	Jussy	<i>a reçu le pouvoir de Daniel BAUDOUIN</i>	Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		Pour
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Christiane GREINER</b>	Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	<i>a reçu le pouvoir de Aude GREGOIRE</i>	Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour
GROLET	Françoise	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
GROSDIDIER	François	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Bouabdellah TAHRI</i>	Pour
GUERMITI	Hanifa	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Xavier BOUVET</b>	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		Pour
HENRION	François	Augny		Pour
HORY	Thierry	Marly		Pour
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville	<b>Excusée et donne pouvoir à Claude VALENTIN</b>	Pour
HUSSON	Julien	Metz	<b>Excusé pour le point 3</b>	Pour tous les autres points
JACOB-VARLET	Odile	Marly		Pour
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		Pour
KURTZMANN	Walter	Peltre		Pour
LALOUX	Grégoire	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour
LOSCH	Jean-François	Lessy	<b>ABSENT</b>	



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz	Excusé et donne pouvoir à Marina VERRONNEAU	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
MARX	Sébastien	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz	Excusée et donne pouvoir à Patrick THIL	Pour
NICOLAS	Martine	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Nathalie COLIN-OESTERLE</i>	Pour
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz		Pour
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour
PIERRET	Alain	Woippy	ABSENT	
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour les points 1 et 2 Abstention pour le point 3
REISS	Guy	Metz	Excusé et donne pouvoir à Laurent DAP	Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
ROUX	Sylvie	Mey		Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Blaise TAFFNER</i>	Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour
STAUDT	Bernard	Metz		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points sauf 1A
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		Pour
TAFFNER	Blaise	Metz	Excusé et donne pouvoir à Jacqueline SCHNEIDER	Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	Excusé et donne pouvoir à François GROSIDIER	Pour
THIL	Patrick	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Gertrude NGO KALDJOP</i>	Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Armelle HUET</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Denis MARCHETTI</i>	Pour le point 1 Abstention pour les points 2 et 3
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	ABSENT	
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour
VICK	Julien	Metz	Excusé et donne pouvoir à Timothée BOHR	Pour
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne	EXCUSE	
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210412-04-2021-DC3-DE

**Numéro de l'acte :** 04-2021-DC3  
**Date de décision :** lundi 12 avril 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Situation de l'Université de Lorraine sur le territoire métropolitain  
**Classification :** 9.4 - Voeux et motions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/04/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210412-04-2021-DC3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-3.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-3-SYNTHESE UL.pdf  
99\_DE-3-RAPPORT UL.pdf  
99\_DE-LISTE ELUS CONSEIL votes 12-04-2021.pdf

**Historique :**

15/04/21 11:16	En cours de création	
15/04/21 11:18	En préparation	Catherine DELLES
15/04/21 11:33	Reçu	Catherine DELLES
15/04/21 11:33	En cours de transmission	
15/04/21 11:51	Transmis en Préfecture	
15/04/21 13:47	Accusé de réception reçu	